



**FORMATION
UNIVERSITAIRE**
LICENCE PROFESSIONNELLE
AGOAPS
parcours VTT
associée à la formation « Certificat de
Qualification Handisport »

LICENCE PROFESSIONNELLE AGOAPS parcours VTT

ADMISSION

La licence professionnelle AGOAPS est ouverte aux :

- Titulaires d'une L2 STAPS (équivalent à 120 crédits ECTS) ou aux titulaires d'un Bac+2 (DEUG, DUT, BTS, DEUST, BUT) justifiant d'une expérience dans le domaine de l'encadrement des activités physiques et sportives (APS) et/ou de l'animation sportive
- Les candidats doivent également être titulaires du PSC 1
- Accès possible par la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) et par la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Nombre de place limité à 20. Sélection sur dossier (lettre de motivation + parcours détaillé de l'expérience d'encadrement et de la formation initiale) mais également par le biais du test technique préalable suivi d'un entretien.

OBJECTIFS DE LA LICENCE

Former des moniteurs de vélos, des coordonnateurs et agents de développement en charge des activités vélos, des responsables de projets et des cadres polyvalents capables d'assumer des missions d'encadrement pédagogique, de gestion et de management au sein des clubs affiliés à la Fédération Française de Cyclisme ou les structures associées, au sein des services des collectivités territoriales, dans les structures privées commerciales... Cette formation est bi-diplômante : Licence Professionnelle AGOAPS VTT et la formation au « Certificat de Qualification Handisport » (Comité Régional Handisport Grand Est).

CONTENU DE LA FORMATION

- Formation commune de 7 semaines avec des contenus relatifs au management sportif, à la gestion financière, à la méthodologie de projet, à la réglementation, au droit du travail, au Web Gestion et E-marketing... Ces enseignements seront proposés en mode « hybridation agile » (distanciel synchrone et/ou asynchrone)
- Formation spécifique « VTT » de 4 semaines (en présentiel) : déclinée sur la pédagogie et la didactique de l'activité, sur la connaissance approfondie du milieu professionnel, sur la mise en œuvre de séances et de cycles d'animation et d'apprentissage techniques, sur la diversification des pratiques...
- Stage en structure d'alternance de 14 semaines (150 heures minimum) : encadrement de séances et de cycles d'animation en VTT
- Conception, organisation, conduite et évaluation d'un projet tutoré (120 heures minimum) au sein d'une structure d'alternance avec suivi tutorial.
- Cette formation est menée par l'UFR STAPS de Reims en partenariat avec le Syndicat des Moniteurs Cyclistes Français, avec la société « Bike Energy », le Comité Régional Handisport Grand Est.
- Coût pédagogique : 170€ de frais d'inscription / 92€ de contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)
- Formation professionnelle continue : devis à demander à staps-formation-continue@univ-reims.fr
- Formation en apprentissage : informations auprès de cfa@univ-reims.fr

CONTACT

UFR STAPS de Reims
staps-lic.pro@univ-reims.fr
Tél : 03 26 91 81 69
www.univ-reims.fr/staps

